

Politique Santé et Sécurité

IFPEN place en tête de ses priorités la sécurité ainsi que la santé physique et mentale de ses salariés et personnels sous-traitants.

Notre ambition est d'être au niveau des meilleures références en matière de prévention, de maîtrise des risques et de résultats santé et sécurité, en portant en particulier attention à la détection et au traitement des événements à haut potentiel de danger (HIPO).

Ainsi, au-delà du strict respect des lois et réglementations en vigueur, IFPEN s'engage à :

- concevoir et entretenir ses installations de manière à prévenir tout accident, incident ou maladie professionnelle ;
- mettre en œuvre le système de management de la santé et de la sécurité en associant l'ensemble des salariés et en particulier les commissions santé, sécurité, et conditions de travail (CSSCT) et les services de prévention et de santé au travail autonomes ;
- promouvoir et développer une culture de sécurité.

Les axes majeurs pour faire évoluer les comportements individuels et collectifs sont :

- L'engagement individuel de l'ensemble des collaborateurs : pratique de la vigilance partagée, remontée de tous les événements et participation à l'identification des situations à haut potentiel de danger (HIPO) pour une prise en compte constructive et transparente.
- L'engagement du Comex : il réalise une convention managériale de sécurité chaque année, avec en complément un échange prévention ; chaque membre du Comex participe à des visites managériales de sécurité ; les événements HIPO sont abordés en Comex et lors des réunions directeurs.
- L'engagement des managers : ils intègrent la sécurité dans leurs activités, en particulier par la mise en œuvre d'échanges prévention et de visites managériales de sécurité, la pratique du retour d'expérience et la valorisation des comportements positifs en sécurité.
- L'engagement des donneurs d'ordres et des services support : ils sélectionnent des entreprises intervenantes performantes et engagées en sécurité.
- L'attention à la qualité de vie et aux conditions de travail et aux facteurs générant des situations de mal-être.

Le système de management de la santé et de la sécurité est évalué régulièrement lors des audits et des revues de direction.



Les membres du COMEX